



# Appels de projets 2025 Culture et Patrimoine

- ▶ Installation aérienne en milieu urbain
- ▶ Empreinte urbaine - Œuvres intégrées à l'espace public

*Projet pilote de sens unique avenue Saint-Jérôme*



**Echo**  
1975-2025

50 ANS  
D'ART  
PUBLIC

# La Ville de Matane accorde une importance majeure à sa vie culturelle.

Nous reconnaissons la culture comme :

- Un apport majeur à la qualité de vie des citoyen.ne.s
- Un enjeu de premier plan du développement social, communautaire et économique de son territoire
- L'accomplissement de la vitalité des collectivités
- Un lieu de développement du sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté
- Une composante essentielle de la vie collective et individuelle
- Un secteur ayant un impact social, économique et touristique indéniable
- Un moyen privilégié pour le développement de partenariats
- Une histoire et un patrimoine à préserver

La Ville de Matane souhaite développer les arts, la culture et son patrimoine et fait appel à son milieu pour y parvenir. Le territoire matanais peut compter sur un bassin important d'artistes et d'organismes à but non lucratif œuvrant dans plusieurs disciplines artistiques, ainsi que sur une grande quantité d'archives photographiques. Ces appels de projets contribueront à la mise en valeur de ce terroir artistique en fournissant aux artistes culturels des ressources supplémentaires pour la réalisation de projets novateurs.

## Qui peut déposer

---

- Un artiste ou un collectif d'artistes professionnels, ou en voie de professionnalisation, ou reconnus par leurs pairs. L'artiste ou le collectif doit résider dans la MRC de La Matanie.

## Quand déposer

---

À partir du **25 mars**, à midi

Date limite de dépôt : **9 mai**, à midi

## Objectifs du projet pilote

- Rendre l'art accessible à tous;
- Valoriser le centre-ville;
- Valoriser les intervenant.e.s culturel.le.s dans leur pratique;
- Bonifier la présence d'œuvres et les interventions artistiques sur son territoire;
- Améliorer le bien-être collectif.

## Description

Dans le cadre du projet pilote de mise en place du sens unique de l'avenue Saint-Jérôme, la Ville de Matane lance deux appels de projets en art public afin d'enrichir et d'animer cet espace urbain renouvelé. Cette initiative, prévue pour l'été 2025, vise à intégrer des œuvres artistiques accessibles qui inviteront les citoyen.nes et les touristes à s'approprier l'avenue, à s'y attarder et à profiter d'un environnement convivial, inclusif et inspirant. Nous invitons les artistes et collectifs à proposer des interventions artistiques originales et intégrées à l'espace public. Prenez note que les œuvres appartiendront à la Ville de Matane dès leur livraison.

L'artiste trouvera dans ce document les informations qui permettront d'évaluer son intérêt pour cet appel de projets. Pour plus de détails, il est possible de se référer à Sylvie Caron, responsable de la culture et du patrimoine au 418 562-2333, poste 2073.

**Date limite pour la réalisation complète du projet : idéalement pour le 24 juin 2025, possibilité de prolongation jusqu'au 11 juillet.**

## Engagements de la Ville

- Accès à des photos et relevés du site sur demande – Fournir des images de l'espace d'installation, des plans du lieu, et des indications sur les contraintes physiques.
- Installation de l'appel de projets **Empreinte urbaine – Œuvres intégrées à l'espace public**

### Critères d'analyse des projets

- Pertinence et cohérence du projet – L'œuvre proposée correspond-elle aux objectifs et aux contraintes définis dans l'appel de projets? Respecte-t-elle les exigences techniques et conceptuelles?
- Intégration à l'environnement – L'installation s'harmonise-t-elle avec le paysage urbain et les aménagements existants? Contribue-t-elle à valoriser et à dynamiser l'espace public?
- Originalité et impact artistique – Le projet se distingue-t-il par son innovation, son esthétique et sa capacité à capter l'attention du public? Offre-t-il une nouvelle perspective sur l'art urbain?
- Qualité artistique et conceptuelle – La proposition démontre-t-elle une réflexion approfondie, une maîtrise des matériaux et une intention artistique forte?
- Faisabilité technique et logistique – L'œuvre peut-elle être réalisée dans les délais impartis et avec les ressources disponibles? Les matériaux, les techniques et les méthodes d'installation sont-ils adaptés aux contraintes du site et aux conditions climatiques?
- Durabilité et entretien – L'installation est-elle conçue pour résister aux intempéries et aux usages du lieu? Nécessite-t-elle un entretien minimal? Sa longévité est-elle assurée?
- Sécurité et accessibilité – L'œuvre respecte-t-elle les normes de sécurité pour les usagers de l'espace public? Ne présente-t-elle aucun risque d'accrochage, de chute ou d'interaction dangereuse avec le mobilier urbain?
- Expérience et crédibilité de l'artiste – L'artiste ou le collectif a-t-il démontré une capacité à mener à bien des projets d'envergure similaire? Son portfolio témoigne-t-il d'une expertise en art public ou en installations extérieures?

### Dépôt de projet

L'artiste ou le collectif qui fait une demande doit fournir :

- Le formulaire;
- Esquisses et/ou maquette visuelle – permettant de visualiser l'intégration de l'œuvre dans l'espace;
- Le curriculum vitae ainsi que le portfolio de l'artiste ou des artistes du collectif;
- Lettre de motivation (optionnel).

### Pour plus d'information

Sylvie Caron, responsable de la culture et du patrimoine – **418 562-2333 poste 2073**

Faires parvenir les dossiers par courriel à [s.caron@ville.matane.qc.ca](mailto:s.caron@ville.matane.qc.ca) ou par la poste au 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

**Notez que ces deux appels de projets sont indépendants l'un de l'autre. Il est possible de déposer aux deux ou à une seule.**

## Description

La Ville de Matane invite les artistes à proposer une installation aérienne qui viendra animer l'espace public et enrichir l'expérience des passant.e.s. Cette installation aérienne, visible tout au long de la période estivale, devra s'intégrer harmonieusement au paysage urbain. L'œuvre sera installée de juin à septembre. Le fil sera permanent alors que l'installation aérienne pourra être saisonnières. Prenez note que l'œuvre appartiendra à la Ville de Matane dès sa livraison.

## Admissibilité

### L'œuvre :

---

- Sera livrée à la Ville de Matane clé en main;
- Pourra s'inspirer des éléments naturels tels que le vent, l'air et le ciel, ou explorer une autre approche conceptuelle en lien avec l'environnement urbain et social;
- Devra être entièrement sécuritaire, sans risque de chute ni d'accrochage, et ne pas obstruer la circulation piétonne ou routière. Le choix du système d'accroche revêt donc une importance capitale;
- Devra être conçue avec des matériaux durables et résistants aux vents forts et aux précipitations;
- Devra s'harmoniser avec le paysage urbain et compléter visuellement les aménagements environnants;
- Devra inclure un fil principal qui garantit une longévité minimale de 15 ans.

### Deux approches suggérées :

---

- Une installation durable permanente, plus coûteuse, d'une durée de vie d'un minimum de 10 ans. Exemples d'œuvres durables : des suspensions en métal découpées, des structures lumineuses, des formes sculptées en résine ou autres, ou encore des œuvres textiles résistantes aux intempéries;
- Une installation éphémère saisonnière, à moindre coût, d'une durée de vie d'un minimum d'une saison. Exemples d'œuvres éphémères : cerfs-volants, chapeaux, fanions colorés, ombrelles légères ou mobiles artistiques en tissu ou en papier.

### Air d'installation, dimensions et structure

- La partie principale de l'œuvre formera un toit aérien plus dense au-dessus du tronçon situé entre le 444 et le 443 rue Saint-Jérôme. Prévoir de nouveaux points d'ancrage.
- L'installation principale (obligatoire) se prolongera facultativement, en direction sud jusqu'à la place des Générations sous une forme plus légère et fragmentée, évoquant un rappel visuel sous forme de guirlandes aériennes ou autres.
- L'œuvre devra posséder une présence marquée et enveloppante, tout en respectant les contraintes de hauteur et de dégagement nécessaires. La hauteur minimale sera celle des guirlandes lumineuses existantes, soit 13 pieds 6 pouces.
- Les dimensions maximales des éléments constitutifs de l'installation devront être précisées par l'artiste en tenant compte des exigences techniques et sécuritaires.
- Plusieurs points d'ancrage sont déjà existants. Consulter Street view de Google map pour voir les points d'accroche de la guirlande de fanions.

**IMPORTANT - L'artiste devra avoir une assurance responsabilité civile pour la période d'installation de l'œuvre.**

### Budget

Le budget maximum est de **20 000 \$**.

## Description

La Ville de Matane invite les artistes à soumettre des propositions pour une installation artistique ancrée temporairement au sol, qui enrichira les trois zones aménagées. Ce projet vise à offrir aux citoyen.ne.s une expérience artistique immersive, en intégrant l'art public dans leur quotidien et en stimulant leur curiosité. Prenez note que les œuvres appartiendront à la Ville de Matane dès leur livraison.

## L'œuvre

- Devra être constituée d'un minimum de 3 éléments, soit un élément par zone.
- Devra former un parcours visuel et artistique favorisant l'interaction avec l'espace public.
- Devra compléter et embellir son cadre urbain tout en s'intégrant à son contexte.
- Devra respecter certaines normes de sécurité (aucun risque de chute, d'escalade non sécurisée ou de pièces mobiles dangereuses).
- Seront posées au sol (sur asphalte) et autoportantes.
- Devront être solidement ancrées au sol (sur asphalte) afin de garantir leur stabilité et d'empêcher tout déplacement.
- Auront entre 2 et 4 pieds de hauteur pour chaque élément.
- Devront être conçues avec des matériaux solides, résistants aux intempéries et aux vents, afin de garantir une durée de vie minimale de 10 ans. Des jerseys en béton (quantité disponible : 12 unités) pourront être intégrés à la création, selon la vision artistique proposée.
- Demanderont peu ou pas d'entretien.

## Budget

Le budget maximum est de **20 000 \$**.